

# VEILLE AGRI-AGRO

## Chine & Mongolie

Une publication du SER de Pékin  
Semaine du 15 mars 2024

## Sommaire

### Chine continentale

#### Agriculture et agroalimentaire

La Chine s'apprête à lever les droits de douane additionnels appliqués sur le vin australien

Les lignes directrices pour l'expansion de la capacité de production céréalière approuvées par le Conseil des Affaires d'Etat

Le marché de la livraison de repas à domicile en plein essor

#### Sanitaire et phytosanitaire

Élargissement de l'utilisation du ferment *Leuconostoc pseudomesenteroides* dans les produits laitiers

#### Entreprises

Yanghe, 3ème plus grand producteur de baijiu en Chine

Une entreprise anglaise envisage un projet de production de viande cellulaire en Chine

### Taiwan

Léger recul des exportations agroalimentaires françaises vers Taïwan en 2023

# Mongolie

**La Mongolie épaulée par l'Australie et l'UE se mobilise en aide aux foyers d'éleveurs touchés par le dzud**

**La Mongolie et la Banque européenne d'investissement (BEI) signent un protocole d'accord sur la sylviculture**

## Chine continentale

### Agriculture et agroalimentaire

**La Chine s'apprête à lever les droits de douane additionnels appliqués sur le vin australien**

Le gouvernement chinois a publié mardi 12 mars une recommandation provisoire visant à lever les droits de douane additionnels appliqués aux importations de vin en provenance d'Australie à un horizon de 5 mois. Cette annonce fait suite à la décision du Premier ministre australien Anthony Albanese de suspendre jusqu'au 31 mars la procédure engagée par l'Australie à l'encontre de la Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce.

Cette annonce s'inscrit dans un contexte de normalisation des relations sino-australiennes, plusieurs mesures de défense commerciale mises en place entre les deux pays ayant été abandonnées au cours des derniers mois.

Pour rappel, la Chine avait imposé des droits de douanes additionnels (antidumping et antisubventions, de 116 % à 218 %) sur les importations de vins australiens en 2020 après l'appel des autorités australiennes à ouvrir une enquête internationale sur les origines de la pandémie de Covid-19. L'imposition des droits additionnels chinois, alors que les vins australiens bénéficient normalement d'un accès sans droit de douane, avait conduit l'Australie à saisir l'organe de règlement des différends de l'OMC en décembre 2020, puis juin 2021.

## **Les lignes directrices pour l'expansion de la capacité de production céréalière approuvées par le Conseil des Affaires d'Etat**

Lors de la réunion exécutive du Conseil des Affaires d'Etat, le 12 mars, réunion présidée par le Premier ministre chinois, Li Qiang, les grandes lignes directrices pour l'expansion de la capacité de production céréalière ont été approuvées.

Intitulés « [Programme d'action pour un nouveau tour de l'expansion de la capacité de production céréalière de cent milliards de jin \(2024-2030\)](#) » (soit 50 milliards de kilogrammes), ces lignes directrices confirment la priorité d'assurer la sécurité alimentaire par la fixation d'un objectif quantitatif symbolique couvrant l'ensemble des productions céréalières (blé, maïs, orge, etc.). La réunion a acté l'augmentation de la production par variété et par région et a énoncé des mesures clef telles que la mise à disposition de terres agricoles de haute qualité et la revitalisation de l'industrie des semences.

### **Le marché de la livraison de repas à domicile en plein essor**

Le marché chinois de la livraison de repas a doublé sa taille au cours des trois dernières années pour atteindre [1,5 milliard RMB](#), soit 192 MEUR. Le recours à ce service s'est considérablement amplifié à la faveur de l'épidémie de COVID et continue sa croissance compte tenu de la capacité des opérateurs à livrer en des temps limités et sur des plages horaires très longues. En toile de fond, ce développement est également lié au fait que les Chinois en zone urbaine cuisinent de moins en moins leur alimentation au quotidien.

Cependant, les livreurs à l'origine de cette industrie en plein essor sont confrontés à de bas salaires, à de longues heures de travail supplémentaires et aux accidents de la route. Le gouvernement chinois intervient pour appliquer de nouvelles directives que les employeurs comme Meituan (application de livraison de repas à domicile) et Didi (application de taxi et de covoiturage) doivent respecter pour s'assurer que les chauffeurs peuvent prendre des congés et gagner suffisamment pour respecter les lois sur le salaire minimum.

## **Sanitaire et phytosanitaire**

### **Elargissement de l'utilisation du ferment *Leuconostoc pseudomesenteroides* dans les produits laitiers**

La Commission nationale pour la santé (NHC) chinoise a élargi le champ d'application du ferment *Leuconostoc pseudomesenteroides* à la crème, au beurre et aux matières grasses anhydres par l'annonce [NHC n°2024-2](#) concernant 23 produits de type "Trois nouveaux aliments" du 13 mars 2024. L'élargissement de l'utilisation de ce ferment couramment utilisé par les producteurs français était très attendu par les

professionnels et permettra à un plus grand nombre de produits laitiers français d'être exportés vers le marché chinois.

## Entreprises

### **Yanghe, 3<sup>ème</sup> plus grand producteur de baijiu en Chine**

Yanghe Distillery est une grande entreprise de baijiu, principalement engagée dans la production et la vente de boissons alcoolisées au niveau national et notamment dans la province du Jiangsu où se situe son siège depuis 1949.

Yanghe est cotée en bourse depuis novembre 2009, avec un capital social [de 1 506 millions RMB](#), soit 192 millions euros. Son actionnaire de contrôle est le Comité de gestion et de supervision du capital d'Etat de la municipalité de Suqian (34,16 %). Sur les trois premiers trimestres de 2023, Yanghe a atteint [un chiffre d'affaires de 30 283 millions RMB](#) ou 3 851 millions euros (+14,35 % par rapport à l'année précédente). Yanghe se positionne au troisième rang derrière Moutai et Wuliangye parmi les entreprises de baijiu. Sa performance sur le marché de la province du Jiangsu est notamment remarquable puisqu'elle occupe un quart du marché du baijiu du Jiangsu.

Yanghe possède un catalogue complet, des produits de bas de gamme (moins de 100 RMB/13 EUR) jusqu'au haut de gamme (plus de 1 000 RMB/127 EUR). Durant ces dernières années, la stratégie de Yanghe est de se concentrer sur le marché du moyen au haut de gamme (100-1000 RMB/13-127 EUR). Elle vise aussi un public jeune en lançant de nouveaux produits qui s'adaptent aux goûts [de la jeune génération](#) et développe une stratégie marketing visant notamment à augmenter sa visibilité sur le marché international.

### **Une entreprise anglaise envisage un projet de production de viande cellulaire en Chine**

[Le fabricant britannique de viande cellulaire Ivy Farm Technologies](#) a conclu un partenariat avec un investisseur en biotechnologie, BSF Enterprise, propriétaire de la société britannique 3D Bio-Tissues pour produire en Chine.

Ce partenariat a pour objectif d'explorer les meilleurs moyens d'introduire la viande cellulaire sur le marché chinois. Ce partenariat avec l'investisseur BSF vise à attirer d'autres investisseurs dans le cadre du cycle de financement en cours d'Ivy Farm. Cette montée en capital facilitera la mise à l'échelle de la technologie afin d'accueillir des cuves à fermentation de grande taille pour la production.

Par ailleurs, Ivy Farm envisage de produire 12 000 t à partir d'une seule installation entièrement alimentée par des énergies renouvelables, réduisant ainsi les gaz à effet de serre de 92 % et

l'utilisation des sols de 90 % par rapport aux pratiques agricoles classiques.

## Taiwan

### Léger recul des exportations agroalimentaires françaises vers Taïwan en 2023

Au cours de l'année 2023, les produits des industries agroalimentaires (IAA), troisième poste des exportations françaises vers Taïwan (hors matériels de transport) selon les [derniers chiffres des douanes françaises](#), ont légèrement diminué de -0,5 % à 307 MEUR, en maintenant un solde sectoriel excédentaire (282 MEUR). Les vins, 1er produit exporté, qui baissent de -2 % à 113 MEUR, et les boissons alcoolisées distillées (+5 % à 21 MEUR) sont à l'origine de 44 % des exportations françaises dans ce secteur. La France, avec une part de marché de 18 %, reste le deuxième fournisseur des produits d'alcool pour l'île, derrière le Royaume-Uni ([Taïwan est le 4ème marché de whisky en 2023](#), derrière les Etats-Unis, la France et Singapour). Parmi les autres produits les plus demandés, les « produits laitiers et fromages » représentent une valeur de 52 MEUR, diminuant de -3 % par rapport à 2022, suivis des « glaces et sorbets » (17 MEUR ; +15 %), des « viandes de boucherie et produits d'abattage » (13 MEUR ; +41 %), des « boissons rafraîchissantes et eaux minérales en bouteille » (10 MEUR ; +38 %) et des « cacao, chocolat et produits de confiserie » (7 MEUR ; -20 %). Pour rappel, Taïwan est un marché fort d'une population de 23,2 millions avec un pouvoir d'achat important estimé en termes de PIB/habitant à 33 140 USD.

## Mongolie

### La Mongolie épaulée par l'Australie et l'UE se mobilise en aide aux foyers d'éleveurs touchés par le dzud

En raison des événements climatiques du dzud (phénomène hivernal intense qui empêche les animaux sauvages et domestiques de se nourrir), le président de la Banque de Mongolie, B.Lhagvasuren, a décidé de [reporter le paiement et de ne pas abaisser la cote de crédit des prêts des éleveurs, au regard de leur solvabilité](#), qui ne sont pas en mesure de payer les prêts. Un bilan plus récent estime les dégâts de cet épisode climatique : au 6 mars 2024, 3,9 millions de têtes de bétail étaient mortes dans 21 circonscriptions administratives, les aïmags.

Un don de 250 000 dollars australiens a été réalisé auprès de la Croix-Rouge par [l'Australie au titre de l'aide humanitaire en réponse aux conditions climatiques extrêmes du dzud au cours](#)

[du mois de février](#). Ce fut un des premiers pays à réagir à cette catastrophe climatique. Par conséquence, l'Australie a bénéficié d'une bonne visibilité grâce à son action rapide et ciblée.

Le Premier ministre de Mongolie, Oyun-Erdene Luvsannamsrai, a par ailleurs reçu de l'ambassadeur de [l'Union européenne en Mongolie une aide de 500 000 EUR](#). L'aide humanitaire sera fournie à 1 850 ménages d'éleveurs touchés par le *dzud*. L'UE a aussi mis en place des actions récentes :

- Prêt à taux réduit de 45 MEUR accordé par la Banque européenne d'investissement ;
- Aide non remboursable de 9,4 MEUR accordée par l'Union européenne en faveur du « Programme d'investissement pour le développement régional des Aimags et des Soums verts » ;
- Un protocole d'accord sur la sylviculture conclue entre le ministère de l'environnement et du tourisme de Mongolie et la Banque européenne d'investissement.

### **La Mongolie et la Banque européenne d'investissement signent un protocole d'accord sur la sylviculture**

Ce protocole vise à inverser le processus de déforestation, à renforcer l'action en faveur du climat, à protéger la biodiversité et à développer la gestion durable des forêts. Le [partenariat Mongolie-UE](#) pour les forêts soutient notamment la plantation d'arbres dans le cadre de la campagne nationale « Un milliard d'arbres » lancée par le président de Mongolie. 2024 célèbre par ailleurs l'anniversaire des 35 années de collaboration EU-Mongolie.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :  
[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique de Pékin  
[christian.gianella@dgtresor.gouv.fr](mailto:christian.gianella@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pékin  
Abonnez-vous : [jo.cadilhon@dgtresor.gouv.fr](mailto:jo.cadilhon@dgtresor.gouv.fr)